



**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE NOUVELLE**

*Assainissement : demande de dégrèvement - n°33/2017*

Date de la convocation : 28/03/2017 Date d’Affichage : 10/04/17 au 24/04/17 Date Notification : 10/04/17  
Nombre de membres : \* en exercice : 36 \* Présents : 32 \* Votants : 34

Séance ordinaire du jeudi 6 avril 2017  
L’an deux mil dix-sept le 6 avril 2017 à 20 h 30

Les Membres du Conseil municipal de la Commune Nouvelle dûment convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Monsieur Philippe LEMAÎTRE, Maire de la C.N VILLEDIEU-LES-POELES-ROUFFIGNY.

Etaient présents (P) – Absents (A) – Excusés (E) – Représentés (R)

Philippe LEMAÎTRE	P	Emile CONSTANT	P	Christine LUCAS DZEN	P	Martine VILLAIN	A	Elodie PROD’HOMME	P
M-Odile LAURANSON	P	Christian METTE	P	Monique GUERIN	P	Stéphane VILLESPEA	P	Jean-Marc LEMAÎTRE	P
Frédéric LEMONNIER	P	Nicole GRENTE	P	Catherine AFFICHARD	P	Chantal MARTINE	P	Gaston LAMY	R
A-Marie LAUNER-COSIALLS	P	Jean LUCAS	P	Damien PELOSO	P	Sylvain COSSE	A	Sarah PIHAN	P
Francis LANGELIER	P	Sophie DALISSON	P	Myriam BARBE	P	Jocelyne CONSTANT	P	Claudine GARNIER	P
Christophe DELAUNAY	P	Jacques LEMONCHOIS	P	Michel BELLEE	P	Guy ARTHUR	P		
Véronique BOURDIN	P	Agnès LETERRIER	P	Martine LEMOINE	P	Edith LENORMAND	P		
Thierry POIRIER	R	Patrick TURPIN	P	Daniel MACE	P				

**AVAIENT DONNE POUVOIR : Mr POIRIER Thierry à Mr LEMAITRE Philippe  
Mr LAMY Gaston à Mme LENORMAND Edith**

**ABSENTS : Madame VILLAIN Martine  
Monsieur COSSE Sylvain**

**Monsieur TURPIN Patrick conformément à l’article L 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales remplit les fonctions de Secrétaire.**

## ASSAINISSEMENT : DEMANDE DE DEGREVEMENT - N°33/2017

Monsieur le Maire informe que par courrier en date du 5 décembre 2016, Mme Allart nous a sollicité pour un dégrèvement sur la facture d'assainissement consécutive à une fuite d'eau de 45 m3 en application des dispositions du décret n° 2012-1078 du 24 septembre 2012 (attestation d'une entreprise de plomberie indiquant que la fuite est réparée, fuite sur une canalisation d'eau privative),  
En effet, ce dégrèvement doit faire l'objet d'une délibération du conseil municipal.

Il demande de bien vouloir prendre connaissance du tableau ci-joint :

Noms Prénoms	Facture	Date	Montant du Dégrèvement Assainissement - T.T.C
Mme Allart Nadine	n° 2016 - 2773	21/11/2016	98,51 €

***Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,  
A l'unanimité (34),***

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de la Commune Nouvelle :

**AUTORISE** Mr le Maire ou la 1<sup>ère</sup> Adjointe à accorder un dégrèvement sur la facture assainissement selon tableau ci-joint :

Noms Prénoms	Facture	Date	Montant du Dégrèvement Assainissement - T.T.C
Mme Allart Nadine	n° 2016 - 2773	21/11/2016	98,51 €

**AUTORISE** Mr le Maire ou la 1<sup>ère</sup> Adjointe à signer tout document nécessaire au bon aboutissement de cette affaire,

AR-Préfecture de Saint Lo

050-200054732-20170406-2017040633-AU

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 11-04-2017

Publication le : 11-04-2017



Le Maire,

Philippe LEMAÎTRE